

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rabat, le 14 décembre 2012

La coopération entre l'ONEE et la BEI renforcée par la signature de deux contrats d'un montant global de 200 millions d'Euros dans le domaine de l'électricité et l'Assainissement liquide

Le vendredi 14 décembre 2012, l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ont signé, au siège du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat, deux contrats de prêt d'un montant global de 200 millions d'Euros.

Ces contrats ont été signés par Monsieur **Ali FASSI FIHRI**, Directeur Général de l'ONEE, et Monsieur **Philippe de Fontaine VIVE CURTAZ**, Vice-Président de la BEI.

Le premier prêt d'un montant de 180 millions d'Euros concerne le Programme Réseaux Electriques III qui s'inscrit dans le cadre d'un important programme lancé par l'ONEE pour le développement de son réseau de transport d'électricité en vue d'accompagner les projets de production notamment d'énergies renouvelables, renforcer la sécurité d'alimentation du pays en énergie électrique et participer au développement économique et social du Royaume.

Ce programme d'envergure consiste en une configuration optimale du réseau THT permettant d'assurer le transport d'électricité dans les meilleures conditions de sécurité et d'optimisation, tout en veillant au respect des impératifs en matière de sécurité d'exploitation, de respect de l'environnement et d'équilibre régional offre-demande.

D'un coût global de 410 Millions d'Euros, ce programme comprend :

- des projets d'évacuation des moyens de production principalement d'origine renouvelables,
- des projets de renforcement du réseau 400 kV,
- des projets de développement et de renforcement du réseau 225 kV.

Le financement de ce programme, qui permettra au Programme Réseaux Electriques III de disposer d'une enveloppe totale de 352 millions d'Euros, sera assuré, outre le prêt de 180 millions d'Euros accordé par la BEI, par d'autres sources de financement. Il s'agit :

- d'une subvention de 15 millions d'Euros au titre de la Facilité d'Investissement de Voisinage (FIV) octroyé par l'Union Européenne ;
- d'un prêt de 100 millions d'Euros émanant de la Banque Allemande KfW ;
- d'un prêt de 57 millions d'Euros octroyé par l'Agence Française de Développement (AFD).

Quant au deuxième prêt, d'un montant de 20 millions d'Euros, il est destiné au financement du Programme National d'Assainissement Liquide (PNA) au niveau d'environ trente (30) centres du Royaume au bénéfice d'une population de plus de 570 000 personnes. Cet important programme consiste en la réhabilitation et l'extension de réseaux d'assainissement, la construction de stations d'épuration et l'acquisition de matériel d'exploitation.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre d'un cofinancement européen auquel participe :

- l'Agence Française de Développement (AFD) pour un montant de 20 millions d'Euros,
- l'Union Européenne, au titre de la Facilité d'Investissement de Voisinage (UE/FIV), pour un montant de 10 millions d'Euros,
- la banque allemande KfW, pour un montant de 38 millions d'euros.

Ce qui portera la participation totale des bailleurs de fonds européens audit programme à 88 millions d'Euros.

La Coopération belge participera également au financement de la composante gérée par l'Office du Programme National d'Assainissement, avec une subvention de 23 millions d'Euros. Entre les deux financements, une mutualisation des moyens est prévue, concernant l'assistance technique et le plan de communication.

La collaboration entre l'ONEE et la BEI remonte à 1984 avec désormais plusieurs financements totalisant environ 1,3 Milliard d'Euros, soit l'équivalent de 14,5 Milliards de Dirhams. La BEI apporte ainsi un soutien très important au secteur de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement liquide au Maroc.